

2020.12.16.reponse.DG.enquete.BSEOI _____	3
2020.11.24.lettre.intersyndicale.DIPA.enquete.BSEOI _____	5
2020.10.23.reponse.DG.courrier.BSE.Pistes _____	7
2020.10.13.lettre.intersyndicale.DIPA.BSEOI _____	11
2020.10.01.lettre.intersyndicale.DIPA.BSEOI _____	13
2020.09.14.lettre.intersyndicale.DIPA.BSEOI _____	15

LA DIRECTRICE GÉNÉRALE DES DOUANES
ET DROITS INDIRECTS

Montreuil, le 16 DEC. 2020

Nos références :

Vos références : Votre courrier du 24/11/2020 – Brigade de surveillance extérieure d'Orly intervention (BSEOI)

Mesdames, Messieurs,

Par courrier du 24 novembre dernier, vous avez appelé mon attention sur la création de la brigade de surveillance extérieure d'Orly intervention (BSEOI), et plus particulièrement sur le caractère précipité de la réforme, facteur de risques psychosociaux professionnels (RPS) selon votre analyse.

En préambule, je crois devoir souligner que la création de la BSEOI s'inscrit dans une rationalisation des missions des brigades aéroportuaires, objectif qui a suscité un consensus des représentants du personnel lors de la conduite des différents travaux et instances.

Ce projet a été initialement présenté par le directeur régional à Orly aux agents des BSE Fret et Périphérie et Pistes les 11 et 17 février 2020.

Répondant à une première demande d'audience des agents, le directeur interrégional et l'encadrement de la direction régionale d'Orly avaient arrêté la date du 30 mars pour cette réunion.

L'interruption totale de l'activité aéroportuaire à Orly entre le 30 mars et le 26 juin n'a pas permis de répondre à cette demande. Durant la période estivale, une nouvelle demande d'audience a été adressée au directeur interrégional. Compte tenu du nombre de fiches de signalement transmises et du souhait des agents de connaître précisément la chronologie et les modalités de création de la brigade, dès le 9 septembre le directeur interrégional et le directeur régional ont présenté le projet, le calendrier et pris des engagements portant sur le régime de travail, les mesures et les modalités de création, ainsi que le lieu d'installation de la future unité.

Lors de cette audience et répondant aux besoins de visibilité exprimés par les agents, le directeur interrégional a annoncé le lancement de deux enquêtes permettant aux agents de la surveillance de la direction régionale de se positionner, soit pour rejoindre la BSEOI soit pour solliciter, s'agissant notamment des agents des BSE Fret et Périphérie et Pistes, une affectation en brigade de terminal pour conserver le régime de travail de 12 heures. Il s'en est suivi un groupe de travail le 11 septembre puis un CTSD le 8 octobre 2020. Il est à noter la présence, lors de ce CTSD, du médecin de prévention, de l'ISST et de l'assistante de service social convoqués par le président.

Lors de cette dernière instance, il a été précisé le nombre d'agents des BSE Fret et Périphérie et Pistes qui pouvaient rejoindre, s'ils en exprimaient le souhait, les BSE d'Orly 3 et 4, ainsi que la BILC.

Mesdames et messieurs les représentants syndicaux
Sections CFDT, CGT, USD-FO, Solidaires et UNSA de la DIPA
(réponse adressée par mail sur les boîtes fonctionnelles des OS de Roissy)

201219

Les avis de vacances ont été publiés le 29 octobre. Conformément aux engagements pris par le directeur interrégional, après prise en compte et classement des réponses, la liste des agents qui seront affectés dans ces unités a été publiée le 27 novembre.

Dès lors, la chronologie telle qu'annoncée lors de l'audience aux agents le 6 septembre a été respectée.

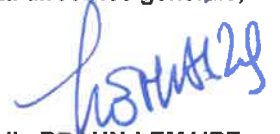
J'ajoute que sur le plan immobilier un certain nombre de suggestions concernant l'aménagement des locaux de la future brigade ont été prises en considération, en complément des observations formulées par l'inspecteur hygiène et sécurité au travail, lors de la tenue du CTSD et qui ont été acceptées par la direction.

Les locaux devront être achevés, sauf difficultés rencontrées par la maîtrise d'œuvre en raison de la crise sanitaire, à la fin du mois de février 2021.

Dès lors l'ensemble du projet a fait l'objet d'un suivi et d'une information régulière de la part de la direction interrégionale et de l'encadrement d'Orly, ceci afin de répondre avec toutes les précisions possibles aux questionnements des personnels.

Je vous prie de croire, mesdames, messieurs, à l'assurance de ma considération distinguée.

La directrice générale,



Isabelle BRAUN-LEMAIRE



Orly, le mardi 24 novembre 2020

Madame Isabelle BRAUN-LEMAIRE
Directrice Générale des Douanes et Droits Indirects
11 rue des Deux Communes
93558 MONTREUIL

Objet : Brigade de surveillance extérieure d'Orly Intervention (BSEOI).

Madame la directrice générale,

Nous vous avons sollicitée à plusieurs reprises dans le cadre de la création de la nouvelle Très Grande Unité (TGU) d'Orly, issue de la fermeture de deux brigades : Fret/Périphérie et Pistes.

Récemment, les agents de ces deux brigades, ont été contraints de répondre aux enquêtes posées par notre direction concernant leurs futurs choix d'affectation, sans aucun changement positif.

Aujourd'hui, les travaux n'ont toujours pas débuté pour accueillir cette nouvelle TGU. Le contexte sanitaire et le faible trafic aérien ont conduit l'aéroport à fonctionner au ralenti.

Cependant, notre direction nous adresse une enquête le 29 octobre 2020 pour une réponse avant le 19 novembre 2020 et une mise en œuvre au 1^{er} décembre 2020, l'absence de réponse valant acceptation tacite d'intégrer la nouvelle BSEOI et son régime horaire.

Pourquoi lancer à son personnel cet ultimatum, dans un contexte qui ne nécessite pas l'empressement ?

Les représentants du personnel élus en CTSD ont aussi subi cet empressement afin de valider le PV de séance du CTSD du 8 octobre portant création de la BSEOI, alors que le PV du précédent CTSD du 28 juillet n'a même pas encore été approuvé.

La précipitation est donc de mise à la DIPA. Effectivement, nous remarquons que l'enquête de candidatures pour la future BSEOI n'est pas portée à la connaissance des deux TGU actuelles de l'aéroport (soit une centaine d'agents) compromettant sérieusement la mobilité de tous, ce qui pose un souci d'équité et de crédibilité.

Seules la BSE Pistes et la BSE Fret & périphérie sont destinataires (environ cinquante agents).

Même face à cette incohérence, le Directeur d'Orly n'a ni invalidé ni reporté son enquête malgré nos demandes répétées, et se contente d'en envoyer une, dans l'urgence, aux brigades oubliées avec un délai d'une semaine pour y répondre.

Confrontés à une Direction hermétique au dialogue social et à tout argument, même le plus flagrant, nous revenons vers vous afin d'amener du bon sens dans ce projet où rien n'est prêt et où seuls les agents sont victimes d'une précipitation incompréhensible et anxiogène, ce qui accroît au fil des jours les risques psychosociaux professionnels.

Nous vous prions d'agréer, Madame la directrice générale, l'expression de notre considération.

L'intersyndicale à Paris-Aéroports CFTD – CGT – SOLIDAIRES – UNSA – USD-FO

----- Courriel original -----

Objet: Audioconférence relative à la crise sanitaire - Saisine sur le projet de fusion des deux brigades à ORLY

Date: 2020-12-04 14:06

De: dialogue-social@douane.finances.gouv.fr

douanes@cgt.fr, CFDT-Douane <cfdt-douane@douane.finances.gouv.fr>, usd-fo <usd-fo@douane.finances.gouv.fr>, fodouanes@gmx.fr, " SNCD" <sncd.siege@douane.finances.gouv.fr>,

À: SOLIDAIRES Douanes <contact@solidaires-douanes.org>, UNSA Douanes <unsadouanes@gmail.com>, CFTC-DOUANES <cftc.douanes@douane.finances.gouv.fr>, " cgc-douanes" <cgc-douanes@douane.finances.gouv.fr>

REY Yoann <yoann.rey@douane.finances.gouv.fr>, ronan-1 jaouen <ronan-

Cc: l.jaouen@douane.finances.gouv.fr>, DEBAUX Fabienne <fabienne.debaux@douane.finances.gouv.fr>, cecile batou-to-van <cecile.batou-to-van@douane.finances.gouv.fr>, dialogue-social <dialogue-social@douane.finances.gouv.fr>

Bonjour,

Comme convenu lors de l'audioconférence d'hier, vous voudrez bien trouver ci-après le message qui a été adressé aux agents de la BSE d'Orly le 23 octobre en réponse à leur courriel du 13 octobre 2020.

Cordialement,

Bureau RH1-Dialogue social

De: "dialogue-social" <dialogue-social@douane.finances.gouv.fr>

À: bse-orly-pistes@douane.finances.gouv.fr

Cc: "BRAUN-LEMAIRE Isabelle" <isabelle.braun-lemaire@douane.finances.gouv.fr>, "DUTHEIL Jean-Francois" <jean-francois.dutheil@douane.finances.gouv.fr>, "cabinet.dg" <cabinet.dg@douane.finances.gouv.fr>, "LEGUE Philippe" <philippe.legue@douane.finances.gouv.fr>, "DEBAUX Fabienne"

<fabienne.debaux@douane.finances.gouv.fr>, "JAOUEN Ronan" <ronan.jaouen-rh@douane.finances.gouv.fr>,

"REY Yoann" <yoann.rey@douane.finances.gouv.fr>, "dialogue-social" <dialogue-social@douane.finances.gouv.fr>

Envoyé: Vendredi 23 Octobre 2020 09:56:20

Objet: Projet de fusion des deux brigades à ORLY

Mesdames, Messieurs,

J'ai bien noté les observations que vous m'avez adressées concernant la création de la brigade d'Orly Intervention.

J'observe en premier lieu que la finalité de cette réorganisation n'est pas remise en cause dans son principe dans la mesure où elle répond à des besoins opérationnels pertinents sur la plate forme aéroportuaire.

Vous évoquez ensuite la situation sanitaire pour souhaiter un report de la création de cette nouvelle unité au motif que la fusion des brigades Fret et Périphérie et Pistes occasionnerait une plus forte densité d'agents.

Le dossier de présentation du CTSD de la DIPA ,communiqué aux représentants du personnel ainsi qu'aux acteurs de prévention, notamment à l'inspecteur santé et sécurité au travail (ISST) et au médecin de prévention, comportait plusieurs thématiques consacrées à l'immobilier et à l'agencement de 168 M2 de locaux supplémentaires prise à bail par la DIPA. Le DI a souhaité que l'ISST, M. Stéphane MAAREK, et le nouveau médecin de prévention, le docteur SOTIROV, examinent in situ les locaux avant la tenue du CTSD et fassent part de leurs recommandations dans le cadre de l'aménagement des surfaces et des équipements à ajouter.

Leurs observations et demandes, exposées et débattues lors du CTSD, ont été prises en compte par la DIPA et le groupe Paris Aéroports. Elles seront suivies d'effet.

Concernant plus spécifiquement les vacations de matinée (10/11 agents de 6H00 à 16H00) et d'après-midi (5/6 agents de 13h00/23h00), vous mettez en avant le risque de croisement accru dans les locaux alors que les missions dévolues à cette unité sont principalement réalisées en extérieur. Par ailleurs, la période de superposition des vacations de matinée avec celles de l'après-midi (13h00 à 16h00) se limitent aux repas de la vacation du matin, étant rappelé que les prises de service de l'après-midi se font repas pris.

La consultation du dossier de présentation précise également que les restaurants inter-entreprise d'ADP sont accessibles aux agents de la BSEOI, comme c'est déjà le cas pour les agents des deux brigades.

Le local social que vous évoquez comme lieu de réunion peut être utilisé à cette fin mais la nouvelle salle de réunion de la direction régionale d'Orly peut également être mise à disposition du service. En synthèse, le principe de précaution que vous mettez en avant ne saurait s'appliquer pour différer la création de la BSEOI qui n'interviendra qu'au tout début de l'année 2021, en intégrant une superficie, des agencements et des moyens similaires à ceux des unités surveillance de même taille.

Enfin, dans la période particulière que nous traversons avec la crise sanitaire de la Covid 19, il incombe à chacun d'entre nous d'appliquer strictement les gestes barrières pour contribuer à limiter les risques de contamination sur le lieux de travail."

La directrice générale

Isabelle BRAUN-LEMAIRE

De: bse-orly-pistes@douane.finances.gouv.fr

À: "Isabelle Braun-Lemaire" <isabelle.braun-lemaire@douane.finances.gouv.fr>

Cc: "Jean-Francois DUTHEIL" <jean-francois.dutheil@douane.finances.gouv.fr>

Envoyé: Mardi 13 Octobre 2020 13:52:48

Objet: Projet de fusion des deux brigades à ORLY.

Madame la Directrice Générale,

Par la présente, nous nous permettons de vous alerter sur la situation particulièrement sensible et préoccupante au sein de la DR d'Orly des agents de la BSE PISTES et de la BSE Fret et périphérie suite à la décision du DIPA de fusionner les deux unités pour créer, sur le modèle de la Brigade de surveillance extérieur Roissy intervention (BSERI), la BSEOI.

Ce projet, concocté de longue date bien avant le début de la crise sanitaire, ne rencontrait pas à l'époque de réticences fonctionnelles (nouvelles équipes de travail, nouvelles missions...) .En revanche s'agissant des conséquences logistiques notamment sur le régime horaire, de nombreuses objections ont été formulées ,renforcées par le contexte sanitaire(rythme de présence,nombre d'agents présents beaucoup plus important).

La situation est toute autre aujourd'hui: nous sommes en pleine crise sanitaire, celle-ci s'inscrit dans la durée et plus particulièrement en région parisienne.

Dans ce contexte, ce projet nous apparait comme inopportun, voire dangereux sur le plan sanitaire. C'est la raison pour laquelle nous souhaitons son report .

Début Septembre, le premier Ministre a rappelé l'importance d'éviter une densité d'agents trop importante dans les locaux des administrations publiques. Or ce projet, s'il est maintenu, ne sera pas sans conséquences sur le ratio nombre d'agent/ espace occupé. En effet, bien qu'il soit prévu de procéder à une extension des locaux actuels (ADP va louer à la douane les anciens locaux d'Air Algérie situés à coté des locaux de la BSE Pistes), cette dernière ne concernera que les vestiaires, les douches, ainsi que la création d'un nouveau dépôt et une nouvelle salle de retenue.

Ainsi, la taille du local social resterait inchangée (18m2) alors que la nouvelle brigade comptera 20 agents supplémentaires. Par ailleurs, la mise en place du nouveau régime horaire (6h-16h et 13h-23h)

augmente les risques de contamination, les deux équipes étant amenées à se croiser pendant près de 3h heures et sur un créneau propice à la restauration (13h-14h).

Chaque vacation étant effectuée par 10-12 agents, il y a clairement un risque de sur-occupation des locaux et plus précisément du local social de 18 m². L'ISST a d'ailleurs noté que ce local n'était pas ventilé ce qui est contraire aux normes sanitaires.

Ce local social disposant d'une cuisine équipée, un nombre significatif d'agents y prennent leur repas.

Ainsi, ne faudrait-il pas dans ce contexte de crise sanitaire, repousser le projet de fusion et ce, afin de ne pas accroître les risques de contamination en chaîne ?

Pour rappel, la brigade T3 à Orly, TGU composée de 45 agents, a connu de sérieux dysfonctionnement suite à l'apparition d'un cluster. Pas moins de 12 agents ainsi que l'ensemble du commandement ont dû être placés en septaine.

Afin d'éviter que ce scénario ne se répète, n'est il pas de notre devoir, Madame la Directrice Générale, de reporter ce type de projet ?

Bien que la mutualisation des moyens et des compétences semble être dans l'ère du temps et puisse être source de plus-value tant sur le plan budgétaire que fonctionnel, cette opération, dès lors qu'elle entraîne une sur-occupation des locaux apparaît néanmoins comme dangereuse compte tenu du contexte sanitaire.

Nous souhaiterions voir appliquer ici le principe de précaution jusqu'à ce que l'on ait une meilleure visibilité quant à l'issue de la crise. Le président du conseil scientifique a récemment indiqué que « le virus durerait jusqu'à l'été prochain ». En outre, l'article 5 de la charte de l'environnement énonce que « les autorités publiques veillent par application du principe de précaution et dans leurs domaines d'attributions, à la mise en oeuvre de procédures d'évaluation des risques et à l'adoption de mesures provisoires et proportionnées afin de parer à la réalisation du dommage. »

Sur le plan opérationnel il n'y pas d'urgence à fusionner les deux brigades, les bons résultats de l'année 2019 en témoignent. Toutefois, l'urgence sanitaire, elle, est bien réelle: la fusion des services, le regroupement de personnes et la mutualisation des moyens (véhicules, armes, matériels etc) ne sont pas compatibles avec la distanciation sociale que les autorités appellent de leur vœux.

Le Directeur Interrégional veut aller vite dans ce projet mais l'heure est plutôt à la prudence et non à la précipitation.

« Gouverner c'est prévoir » disait A.Thiers. Or, manager,gérer,administrer, c'est aussi prévoir.

Nous espérons, Madame la Directrice Générale, que vous ferez votre cette formule au bénéfice de tous.

Les agents de la BSE PISTES.



Orly, le jeudi 13 octobre 2020

Madame Isabelle BRAUN-LEMAIRE
Directrice Générale des Douanes et Droits Indirects
11 rue des Deux Communes
93558 MONTREUIL

Objet : Brigade de surveillance extérieure d'Orly Intervention (BSEOI).

Madame la directrice générale,

À nouveau nous nous tournons vers vous, toujours dans le contexte de la « réorganisation » des brigades Pistes et Fret de l'aéroport d'Orly, et alors que le comité technique des services déconcentrés (CTSD) relatif à cette réorganisation s'est déroulé le 8 octobre dernier.

Lors de ce comité technique, les représentants syndicaux siégeant avec voix délibérative, ont donné lecture d'une délibération (que nous vous adressons en pièce jointe), conformément à l'article 3 du règlement intérieur du CTSD. Cette délibération avait pour but de demander le concours du Comité d'hygiène, de sécurité et des conditions de travail du Val-de-Marne (CHSCT 94) afin de pouvoir se prononcer sur les points mis au vote.

Elle a été adoptée à l'unanimité et se voulait donc suspensive du vote puisque les organisations syndicales (OS), par cette délibération, ont indiqué ne pas pouvoir rendre un avis sur les 3 points de l'ordre du jour sans que le CHSCT 94 puisse leur apporter un éclairage en particulier dans le domaine de la santé au travail.

À l'occasion de ce CTSD, l'assistante du service social ministériel a même rendu un avis négatif sur cette réorganisation au regard des importants risques psycho-sociaux (nous vous adressons son rapport en pièce jointe). Le changement brutal d'organisation du travail avec l'abandon des services en 12 heures, les nouvelles dépenses induites par ce changement, le manque de garantie de rémunération ne permettent pas d'envisager sereinement ce projet de réorganisation pour nos collègues.

Malgré le vote unanime de la délibération demandant le concours du CHSCT94 et l'avis négatif émis par l'assistante du service social ministériel, le président du comité technique a mis au vote les 3 points à savoir : la fermeture de la BSE Fret et Périphérie, la fermeture de la BSE Pistes et la création de la BSEOI.

Ceci montre bien l'absence totale de considération envers les représentants syndicaux et donc envers les agents des brigades concernées, comme le prouve aussi les fiches de signalement et les annotations au registre santé et sécurité au travail (RSSST, ex registre hygiène et sécurité) restées à ce jour sans réponse, ce qui n'est acceptable.

La Direction Interrégionale de Paris Aéroports a déjà mis en place une réorganisation / création de brigades, avec en 2016 la création de la BSER, fruit de la fusion des 3 BS. Création qui s'est faite sans la prise en compte des risques psycho sociaux, avec un changement horaire majeur, ce qui a donné lieu à des conséquences humaines désastreuses. Nous tirons donc la sonnette d'alarme, ne reproduisez pas les erreurs du passé.

Autre illustration, alors que le document de travail du comité technique stipule que les horaires de la future BSEOI ne seront pas compatibles avec les transports en commun, les collègues empruntant ces transports et ne disposant pas de carte de parking n'ont pas tous été pris en compte.

Nous vous demandons, Madame la Directrice Générale, de renouer avec le dialogue social et de protéger ces agents des conséquences d'une décision aussi inique.

Ainsi, les collègues doivent conserver leur régime horaire de 12 heures :

- soit au sein de la nouvelle BSEOI issue uniquement d'un impératif immobilier ;
- soit en leur laissant la certitude d'intégrer comme promis les aérogares.

L'intersyndicale à Paris-Aéroports CFDT – CGT – SOLIDAIRES – UNSA – USD-FO



Orly, le jeudi 01 octobre 2020

Madame Isabelle BRAUN-LEMAIRE
Directrice Générale des Douanes et Droits Indirects

11 rue des deux communes
93558 MONTREUIL

Objet : Brigade de surveillance extérieure d'Orly Intervention (BSEOI).

Madame la directrice générale,

Nous revenons vers vous, toujours dans le contexte de la « réorganisation » des brigades Pistes et Fret de l'aéroport d'Orly.

En effet la Direction Interrégionale de Paris-Aéroports (DIPA) accélère la cadence, balayant pour ce faire la garantie des droits des collègues par un passage en force.

Pourtant la communication de la Douane évoque tout autre chose.

La dernière fiche « flash info » n°14/2020 nous assure que, dans l'accord cadre du 17 mai : *« l'engagement est réitéré de porter une attention permanente aux conditions de travail. Chaque projet (de réorganisation, de déménagement...) doit ainsi donner lieu à une évaluation précise et exhaustive de l'impact sur les conditions de travail des agents concernés et ne peut aboutir à une dégradation de celles-ci. »*

Aucune concertation, aucune considération, fausses promesses, absence de dialogue social et dégradations des conditions de travail sont la réalité de ce que ces deux brigades vivent en ce moment.

D'ailleurs le mal-être au travail face à cette situation a été largement signalé depuis février par le biais de plus d'une centaine de fiches Hygiène et sécurité qui sont restées sans traitement ni réponse. À ce jour elles ont tout simplement disparu.

De surcroît aucun CHSCT n'a été convoqué pour assurer la mise en place de cette réorganisation en bon ordre.

Votre intervention, Madame la Directrice Générale, devrait permettre de revenir à une situation juste et sereine.

En effet, les collègues doivent conserver leur régime horaire de 12 heures :

- soit au sein de la nouvelle BSEOI issue uniquement d'un impératif immobilier ;
- soit en leur laissant la certitude d'intégrer comme promis les aéroports.

Nous vous prions d'agréer, Madame la directrice générale, l'expression de notre considération.

L'intersyndicale à Paris-Aéroports CFTD – CGT – SOLIDAIRES – UNSA – USD-FO



Orly, le lundi 14 septembre 2020

Madame Isabelle BRAUN-LEMAIRE
Directrice Générale des Douanes et Droits Indirects
11 rue des deux communes
93558 MONTREUIL

Objet : Brigade de surveillance extérieure d'Orly Intervention (BSEOI).

Madame la directrice générale,

Nous nous adressons à vous dans le cadre de la réorganisation des brigades Fret et Pistes d'Orly en une brigade unique, la BSEOI, ceci entraînant d'importantes modifications des conditions de travail, notamment des horaires. Pourtant, à la base, le projet est simplement issu d'un impératif immobilier.

Les 12 et 17 février dernier notre directeur régional, M.CAZALBOU, s'est adressé aux brigades Fret puis Pistes pour y exposer cette réorganisation. À ces occasions, M.CAZALBOU nous a assuré que tous les agents qui ne voudraient pas être intégrés dans la nouvelle brigade, seraient mutés dans les aéroports, selon son expression : « *quitte à pousser les murs* ».

Monsieur LEGUÉ, notre directeur interrégional, s'est lui adressé aux brigades le 09 septembre 2020. Il nous a alors déclaré que ceux qui voudraient muter le feraient « *sous réserve des places disponibles* ».

Lors du Groupe de Travail qui a eu lieu le 11 septembre, face aux interrogations des organisations syndicales, il a seulement évoqué une dizaine de places disponibles en aéroport.

Ce revirement vous a été attribué madame. Monsieur LEGUÉ nous a indiqué que la DG avait désormais interdit le sureffectif des brigades.

Les collègues ont organisé leur vie personnelle autour du régime des 12 heures. Depuis 7 mois, on leur a promis que, même si les nouveaux horaires ne leur convenaient pas, ils trouveraient une place en aéroport.

Et alors que la réalisation du projet est imminente (pour la fin d'année), on leur signifie que cela ne sera pas possible.

Dans ces conditions particulières, ne serait-il pas possible :

- soit de conserver des vacations de 12 heures. Comme l'a indiqué M. LEGUÉ en GT : « *si je vous donne les 12 heures tous les problèmes sont résolus* ».
- soit de tenir l'engagement initial, muter tous les agents qui le veulent en aéroport.

Nous vous prions d'agréer, madame la directrice générale, l'expression de notre considération distinguée.

L'intersyndicale à Paris-Aéroports CGT – SOLIDAIRES – UNSA – USD-FO

